



BON DE SOUSCRIPTION

Je soutiens l'action de l'Association Vivre À Saint Aubin des Grois

RESTAURER

SAUVEGARDER

VALORISER

✓ **Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église de Saint Aubin des Grois**

(Chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Saint Aubin des Grois »).

Et vous remercie de bien vouloir en retour m'adresser un reçu fiscal que je pourrai joindre à ma feuille de déclaration d'impôt sur le revenu afin de pouvoir bénéficier des avantages accordés par la loi sur les donations aux associations reconnues d'utilité publique.

Tous les dons faits à la Fondation du patrimoine sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 60% du don et dans la limite globale de 20% du revenu imposable,
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Les dons par les héritiers d'une succession bénéficient d'une exonération totale des droits de succession.

Mon don est de €

En toutes lettres :

N° du chèque :

NOM (OU RAISON SOCIALE POUR LES SOCIÉTÉS) :

.....

PRENOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TELEPHONE (facultatif) :

Date :

Signature :

Coupon réponse à renvoyer à :

**L'Association Vivre A Saint Aubin des Grois
La Cointrie
61340 Saint Aubin des Grois**

**qui transmettra à la Fondation du Patrimoine
60 rue St Blaise Boîte Postale 08
61001 Alençon Cedex
Tél : 02 33 29 95 36**